

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Incendie d'une cabane forestière aux Verrières – Un auteur interpellé

Une cabane forestière située entre Les Verrières et Les Cernets a été détruite par un incendie. Un individu a été interpellé à proximité du sinistre par une patrouille de gendarmerie circulant en direction des Cernets, alertée par la présence des flammes. Auditionné, il a reconnu être l'auteur des faits.

Le jeudi 10 avril 2025, une patrouille de gendarmerie circulait sur la route reliant Les Verrières aux Cernets. Elle avait été dépêchée sur place à la suite d'un signalement concernant un individu causant des dommages au mobilier routier en arrachant des piquets à neige. Peu avant d'atteindre Les Cernets, à hauteur d'un chemin forestier, les gendarmes ont remarqué un début d'incendie touchant une cabane en bois. Dans le même temps, un individu quittant les lieux a été interpellé. La patrouille a immédiatement alerté les pompiers.

L'homme, âgé de 23 ans, ressortissant égyptien et actuellement domicilié au centre d'accueil des Cernets, a été conduit à Neuchâtel et placé en garde à vue à disposition du procureur de service. Entendu par les enquêteurs, il a reconnu être l'auteur de l'incendie. Au terme de la procédure, une ordonnance pénale lui a été délivrée par le Ministère public.

L'incendie a nécessité l'intervention du DPS du Val-de-Travers, mobilisant 14 sapeurs-pompiers, quatre véhicules lourds et quatre véhicules légers. Malgré leurs efforts, la cabane forestière a été entièrement détruite. Une plainte pénale a été déposée par la commune, propriétaire des lieux.

Contacts :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00.**

Neuchâtel, le 11 avril 2025